

# Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles

**Mémoire présenté à la  
Commission de l'agriculture,  
des pêcheries, de l'énergie et  
des ressources naturelles**

**Mars 2015**



**UNION PAYSANNE**

[www.unionpaysanne.com](http://www.unionpaysanne.com)

## Introduction

Chers députés, vous avez cru bon nous inviter afin de réfléchir avec vous à ce que vous nommez le «phénomène d'accaparement des terres agricoles». À la lecture de votre document, nous en venons à la conclusion que cela semble être une réalité davantage africaine... que québécoise. Mais voudriez-vous nous entendre parler du territoire agricole? Ou de l'implantation d'une relève en agriculture?

À moins que le territoire agricole ne soit lié directement à la relève agricole?

Bien humblement, nous pensons que la prémisse de ce mandat d'initiative est faussé. Vous semblez poser votre regard sur l'épiphénomène qu'est l'achat de terres par des fonds ou entreprises, alors que le vrai problème réside dans l'incapacité, pour un grand nombre de jeunes, de s'établir, et pour un grand nombre d'agriculteurs, de quitter le métier décemment.

C'est l'équivalent d'un médecin qui regarderait une éruption cutanée localisée sans s'interroger sur le mal réel derrière la maladie. Le bon médecin s'interrogerait. Est-ce localisé? Systémique? Est-ce que ça cache une maladie plus grave? Cent questions avant même de parler....de SAFER...de SADAQ.

Car malgré le beau langage, ce mandat d'initiative découle bien du tapage autour de l'achat de terres agricoles par des entreprises comme Pangea, Agritera et autres. Eh bien, nous répondrons tout de suite à votre question. Les fonds ou sociétés actuelles qui achètent des terres agricoles ne sont pas le problème, mais seulement la partie visible d'un problème plus grand qui touche le modèle agricole.

Nous naviguons à vue de nez depuis 40 ans sans direction réelle sur le modèle agricole que nous voulons et sans avoir répondu à une question fondamentale : **à quoi sert l'agriculture du Québec?** Mais aussi à celles qui en découle : **Qui doit-elle nourrir? Le monde entier ou notre population? Agriculture familiale ou à forfait? Eh bien d'autres encore dont les réponses doivent provenir du domaine politique qui aurait dû saisir le message frappant de la Commission Pronovost.**

Selon nous, si l'État québécois veut faire l'économie de donner une direction claire au modèle agricole, alors pourquoi faire de la question de l'achat de terres par des tiers un problème?

Vous écrivez dans votre document *«qu'historiquement, le Québec a fait le choix de favoriser une agriculture de métier et de protéger le territoire agricole.»* Eh bien, en quoi

les partenariats avec Pangea représenteraient-ils moins une agriculture de métier? Vous écrivez encore que «la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles qui a été adoptée en 1978 constitue l'outil principal pour garantir aux générations futures l'intégrité d'un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles.» Alors, encore une fois, en quoi un modèle comme celui d'Agri Terra garantirait moins aux générations futures l'intégrité d'un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles?

Comprenons nous bien, nous nous faisons ici l'avocat du diable afin de tester votre perception. L'Union paysanne, de toutes les organisations agricoles qui passeront devant vous, est celle qui est le plus aux antipodes des modèles d'agriculture sous location ou sous intégration. Par contre, jamais nous ne jetterons la pierre aux agriculteurs qui, ne pouvant sortir dignement du métier, décident de vendre à des fonds ou des entreprises. Et jamais nous ne les empêcherons de le faire sans être en mesure de leur proposer une réelle solution durable.

Vous comprendrez donc que l'Union paysanne préfère de loin s'attaquer aux racines du problème qu'à ses manifestations extérieures. Et vous nous excuserez si nous préférons vous en parler que de parler de SADAQ.

## 1- Le modèle agricole

L'Union des producteurs agricoles (UPA) et nombre de personnes bien intentionnées nous parlent depuis longtemps de la ferme familiale, d'agriculture de métier, de ferme à dimension humaine, etc. La Commission Pronovost elle-même confirme que c'est bien le modèle d'agriculture souhaité par la population. Rappelons qu'avec ces 740 mémoires provenant de tous les secteurs du Québec, la Commission Pronovost constitue l'une des plus importantes commissions participatives de toute notre histoire.

Voici en partie ce qu'elle dit sur les «propos insistants» qu'elle a retenus....

(page 26-27)

- *«L'attachement des acteurs de la classe agricole et de la population à la ferme familiale « à dimension humaine ». Les participants aux audiences ont, dans une forte proportion, vivement souhaité que les fermes québécoises continuent d'appartenir à des familles et d'être gérées par elles...»*
- *«La nette priorité à accorder à la production agricole destinée avant tout au marché du Québec...»*

- *«Le besoin de diversifier la production, de miser sur la valeur ajoutée, de développer les produits de niche et du terroir de même que la production biologique...»*
- *«La nécessité d'assurer la relève agricole. Tout en soulignant qu'ils doivent composer avec un environnement économique et social où l'agriculture est moins valorisée, les membres de la relève agricole et leurs proches ont fait part de leurs difficultés à s'installer en agriculture.»*
- *La multifonctionnalité de l'agriculture. La réalité voulant que l'agriculture ne joue pas strictement une fonction alimentaire est reconnue par une nette majorité des participants.*
- *La souveraineté alimentaire. On a exprimé, à de très nombreuses occasions, le souhait que le gouvernement du Canada, dans le cadre des accords sur le commerce international, se donne les moyens de développer et de mettre en oeuvre, au Canada et au Québec, sa propre politique agricole, en prenant appui sur le concept de « souveraineté alimentaire ». Des craintes presque généralisées ont été exprimées à l'égard des négociations en cours sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).*

Même si la question des fonds d'investissements n'a été que très peu abordée durant la Commission, au regard des conclusions du rapport, ils ne semblent pas avoir une très grande place pour eux dans le modèle souhaité par l'ensemble.

## 2- L'hypocrisie du modèle agricole

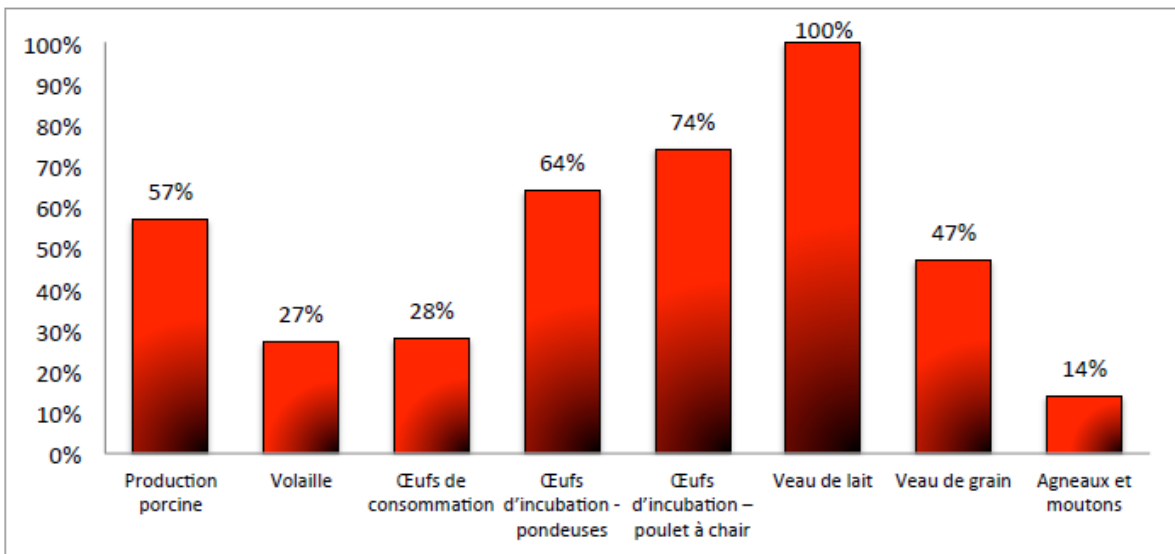
Alors sachant que l'Union paysanne, l'UPA et même la population semblent s'accorder sur le modèle à privilégier, où est le problème? Pourquoi en sommes-nous rendus à nous inquiéter de la possession des terres agricoles ou encore de la relève? Si les deux plus importantes associations agricoles et la population s'accordent sur l'agriculture que nous voulons, ne devrions-nous pas avoir des politiques qui suivent cette volonté populaire?

Le problème réside dans l'hypocrisie instituée en dogme en ce qui a trait à l'image de l'agriculture souhaitée par la population et la réalité. Un peu comme le carton de lait qui nous montre une vache laitière aux champs près d'un ruisseau alors que plus de 90% des vaches du Québec sont en stabulation entravée, l'un des pires résultats au monde alors que le bien-être animal ailleurs dans le monde va dans la direction opposée.

Cette commission est en place parce que vous êtes tous ici pour défendre l'agriculture familiale, à échelle humaine et celle de métier. Un peu comme l'UPA qui, lors du sommet sur l'agriculture familiale, parlait de 95% des fermes du Québec. Alors encore une fois, pourquoi nous inquiéter si 95% des fermes sont familiales? **Peut-être parce qu'on nous cache la vérité?**

Le tableau suivant, issu du rapport *Intégration verticale et contractualisation en agriculture : État de la situation au Québec*, vous montre la réalité, celle dont l'Union paysanne vous parle depuis 2001. Notre agriculture est de moins en moins familiale, de plus en plus industrielle et de moins en moins au service de la population du Québec.

**Graphique 2. Proportion de la production sous intégration verticale ou à forfait dans différents secteurs agricoles québécois, 2012.**



Pangea et consorts ne constituent que la suite logique de ce qui a été vu dans le porc. Ce sont des intégrateurs. Vous, décideurs publics, vous ne vous êtes pas opposés aux premiers, pourquoi iriez-vous vous opposer à ceux-ci? L'UPA ne s'est pas opposée aux premiers, ou si peu, alors pourquoi décrier ceux-ci?

La première étape d'une plus grande place pour la relève est donc nécessairement la fin de l'hypocrisie. Reconnaître que le milieu agricole et politique parle des deux côtés de la bouche depuis 30 ans. Vous êtes face à un choix : soit travailler vraiment pour réformer l'agriculture afin qu'elle s'accorde aux valeurs de la population québécoise ou accepter Pangea et les autres en sachant qu'ils font partie du modèle

que vous avez choisi, à l'encontre de vos électeurs. Soit travailler sur une réforme du financement de l'agriculture afin de favoriser une réelle souveraineté alimentaire ou dire clairement à la population de s'habituer à manger « importé ».

Dans l'attente que vous soyez en mesure de nous dire réellement de quelle agriculture familiale vous parlez et de quelle souveraineté alimentaire vous êtes les défenseurs, voici des solutions à la clé...

## **Faire de la place**

Selon le rapport d'analyse sur la relève agricole de 2006 que nous avons effectué pour le MAPAQ, près de 40% de la relève agricole n'est pas apparentée. Même s'il n'est pas possible de le chiffrer adéquatement, un fort pourcentage de cette relève ne provient pas du milieu agricole et constitue l'agriculture de créneau, à valeur ajoutée, de proximité, biologique, etc. Encore plus dur à chiffrer parce qu'une partie de la relève agricole n'a pas répondu à ce sondage puisqu'elle se trouve à l'extérieur de la zone d'influence du MAPAQ ou de l'UPA.

Dans cette analyse sur la relève agricole de 2006, 85 % choisissent de démarrer une nouvelle entreprise, ce qui, vous l'aurez compris, fait **autant de jeunes en moins pour en reprendre une existante**. À notre avis, vous pourriez obtenir beaucoup de réponses sur les cancers de l'agriculture si vous alliez scruter pourquoi ils ne reprennent pas une ferme existante. C'est d'ailleurs l'une des attentes que nous avons de l'actuelle enquête sur la relève agricole commandée par le ministre Paradis auprès de Jean Pronovost.

Donc, cette relève est souvent en rupture avec le modèle industriel d'agriculture en place depuis les années 70 et se développe à l'extérieur des services traditionnels du MAPAQ. Nous le savons d'autant plus qu'une large partie de la relève agricole membre de notre organisation fait partie de cette nouvelle agriculture.

Ces nouveaux arrivants ont une vision différente de l'agriculture, veulent sortir des sentiers battus, des contraintes liées aux prix exorbitants des quotas, du contrôle des agences obligatoires, du monopole de l'UPA, etc. Ils nomment souvent la quasi impossibilité de morceler un lot afin d'acheter une dimension convenable à leurs besoins ou encore le parti pris de la FADQ qui leur recommande sans cesse de se lier avec un intégrateur pour être financé par eux.

Alors si vous voulez un condensé des solutions que l'on préconise afin de donner une chance à la relève agricole.....

- ✓ Doter le Québec d'une politique agricole claire et au diapason des valeurs exprimées par la population dans le rapport Pronovost.
- ✓ Parce que nous nous serons donné une politique agricole fermement ancrée et orientée vers notre population : Retirer aux intégrateurs tout soutien provenant du budget de l'agriculture tout en respectant un temps de retrait échelonné sur 5 ans.
- ✓ Réorienter<sup>1</sup> la centaine de millions de dollars libérés par le retrait des intégrateurs vers de nouveaux programmes. Nous avons largement parlé, à la suite du rapport St-Pierre, d'une réforme du soutien en agriculture. Le système de subsides actuellement en place est un système désuet, issu des années 70 et basé encore largement sur le volume de production et sur des performances qui par définition ne sont pas à la portée de la relève agricole. En fait, le soutien en agriculture au Québec est anti-relève et anti-ferme familiale. Même les ajustements proposés par le comité UPA, MAPAQ et FADQ ne font que tracer le même sillon.
- ✓ Permettre le morcellement des lots par la CPTAQ, dans un cadre qu'elle pourra définir, afin de s'adapter à l'évolution de l'agriculture québécoise tout en garantissant l'intégrité du territoire.
- ✓ Revoir les règles de la CPTAQ afin de s'adapter à l'agriculture nouvelle qui intègre une plus grande multifonctionnalité, l'agriculture à temps partiel, l'agrotourisme, etc.
- ✓ Redonner le contrôle de la production hors-quota à l'État québécois. La gestion actuelle par des cartels de production contrevient aux normes d'éthique et de démocratie admises au 21<sup>e</sup> siècle, en plus d'avoir échoué à remplir son rôle. Une partie de la relève agricole québécoise se trouve privée depuis des

---

<sup>1</sup> Nous ne serions pas les premiers à réorienter les subsides agricoles vers un modèle plus petit, réellement familial et plus écologique. Les Européens l'ont clairement fait en réduisant de 30% le soutien aux très grosses fermes. Les USA aussi, dans leur nouveau *Farm Bill*, privilégient les fermes de plus petite taille.

décennies du niveau de production équivalent à celui de la plupart des Canadiens.

### HORS QUOTA AU CANADA

	Poulet	Poule pondeuse	Dindon	Vache laitière
Colombie-Britannique	2000*	100	Usage personnel : 50 Vente directe : 300	Pas de hors quota. Quota minimum : 4 kg
Alberta	2000	300	300	Permet de produire et transformer 50 litres de lait par jour sans quota
Saskatchewan	1000	300	100	Pas de hors quota. Pas de quota minimum
Manitoba	1000	100	100	Pas de hors quota. Quota minimum : 1 kg
Ontario	300	100	50	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Québec	100	100	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Nouveau-Brunswick	200	200	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Nouvelle-Écosse	200	100	25	Pas de hors quota. Quota minimum : 10 kg
Île-du-Prince-Édouard	500	300	n/d	Pas de hors quota. Quota minimum : 5 kg
Terre-Neuve	100	100	n/d	Pas de hors quota. Quota minimum : n/d

\* Un permis doit être demandé annuellement au coût de 20 \$ et des données doivent être fournies, sans plus.

**Note :** Les chiffres fournis sont les plus récents. Plusieurs agriculteurs âgés de différentes provinces font état de hors quota ayant déjà été plus élevés dans les années 70-80 et qui auraient été abaissés au niveau actuel. Nous n'avons trouvé aucune trace documentée de cette baisse.

Tableau tiré de: *Vers une gestion de l'offre 2.0 au Canada*, Union paysanne, 2014

L'État québécois pourra par la suite fixer des niveaux de production hors-quota dans la moyenne canadienne. Le tableau suivant montre des scénarios qui, sans déranger les détenteurs de quota, susciterait une toute nouvelle économie agricole.

Ce simple changement pourrait à notre avis insuffler un grand dynamisme à l'agriculture partout au Québec par :

- la diversification d'entreprises existantes
- l'ouverture de marché de créneaux répondant aux besoins de la population
- la création de toute une économie agricole en lien avec les circuits-courts
- une capitalisation réduite pour la relève agricole vers des marchés à forte valeur ajoutée.



Le tableau ci-dessous démontre qu'une augmentation de la production hors quota ne vient pas plumer les détenteurs de quotas. Ce serait une façon simple d'offrir une place à toute une classe de nouveaux producteurs.

Poulet						
Province	Nombre de producteurs	Production annuelle	Hors quota autorisé	Hors quota proposé	Scénario	% de la production actuelle
Ontario	1128	196 000 000	300	2000	1000 nouvelles fermes par province	1,02 %
Québec	758	173 157 453	100			1,15 %
Poules pondeuses						
Colombie-Britannique	132	768 000 000 œufs	100	300	500 nouvelles fermes par province Sur la base de 300 œufs/poule/année*	5,85 %
Ontario	430	2,4 milliards œufs	100			1,87 %
Québec	106	1,2 milliard œufs	100			3,75 %
Dindon						
Colombie-Britannique	64	21 316 000 kg de viande	Usage personnel : 50 Vente directe : 300	300	500 nouvelles fermes par province	5%
Ontario	185	68 603 000 kg	50			1,6%
Québec	136	31 496 000 kg	25			3,4%

\* Ce chiffre correspond à une production industrielle, quasi inatteignable sur une petite ferme. Les pourcentages réels seraient selon nous de 25% inférieurs à ceux projetés dans l'exemple.

Tableau tiré de: *Vers une gestion de l'offre 2.0 au Canada, Union paysanne, 2014*

## Quel modèle agricole et alimentaire voulez-vous?

En somme, le soi-disant problème d'accaparement des terres est plutôt un constat d'échec d'un modèle agricole qui permet de moins en moins aux jeunes de s'installer et aux plus vieux de se retirer. C'est une honte en regard de l'importance du rôle des agriculteurs. Il n'est pas trop tard pour changer. Commençons par cesser l'hypocrisie et l'auto-flatterie autour de la ferme familiale. La vraie ferme familiale, nous l'avons livrée aux intégrateurs par l'ASRA. La vraie ferme familiale, nous l'avons laissé étouffer sous le poids du monopole de l'UPA.

Cessons d'accuser les Pangea de ce monde de ce qui est en fait notre incapacité de comprendre le rôle joué par l'agriculture au sein de notre nation. Vous voulez vraiment leur faire échec? Appliquez le rapport Pronovost.



**UNION PAYSANNE**

**Union paysanne**  
C.P. 899, succursale Bureau Chef  
Lachute, Québec J8H 4G5  
Tél. (450) 230-5046  
[paysanne@unionpaysanne.com](mailto:paysanne@unionpaysanne.com)